# NOTE SUR LA GRÈCE PAR M.R LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND MEMBRE DE LA…

François-René : de Chateaubriand



# NOTE
# SUR LA GRÈCE
## PAR M.r LE VICOMTE
## DE CHATEAUBRIAND

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ EN FAVEUR

DES GRECS.






ITALIE

1825.



## AVVERTISSEMENT

Ce n' est point un livre, pas même une brochure qu' on publie; c' est, sous une forme particulière, le prospectus d' une souscription, et voilà pourquoi il est signé: c'est un remercîment et une prière qu' un membre de la société en faveur des Grecs adresse à la pitié nationale; il remercie des dons accordés, il prie d' en apporter des nouveaux; il élève la voix au moment de la crise de la Grèce; et comme pour sauver ce pays, les secours de la générosité des particuliers ne suffiraient peut-être pas, il cherche à procurer à une cause sacrée de plus puissans auxiliaires.



# NOTE

# SUR LA GRÈCE

### PAR M.r LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND.

Les derniers évènemens de la Grèce ont attiré de nouveau les regards de l'Europe sur cet infortuné pays. Des bandes d'esclaves nègres, transportées du fond de l'Afrique, accourent pour achever à Athènes l'ouvrage des eunuques noirs du sérail. Les premiers viennent dans leur force renverser des ruines, que du moins les seconds, dans leur impuissance, laissaient subsister.

Notre siècle verra-t-il des hordes de sauvages étouffer la civilisation renaissante dans le tombeau d'un peuple qui a civilisé la terre? La chrétienté laissera-t-elle tranquillement des turcs égorger des chrétiens? Et la légitimité européenne souffrira-t-elle, sans en être indignée, que l'on donne son nom sacré à une tyrannie qui aurait fait rougir Tibère?

On ne prétend point retracer ici l'origine et l'histoire des troubles de la Grèce; on peut consulter les ouvrages qui abondent sur ce triste sujet. Tout ce qu'on se propose dans la présente Note, c'est de rappeler l'attention publique sur une lutte qui doit avoir un terme; c'est de fixer quelques principes, de resoudre quelques questions, de présenter quelques idées qui pourront germer utilement dans d'autres esprits, de montrer qu'il n'y a rien de plus simple et qui coûterait moins d'efforts que la délivrance de la Grèce, d'agir enfin par l'opinion, s'il est possible, sur la volonté des hommes puissans. Quand on ne peut plus offrir que des vœux à la religion et à l'humanité souffrantes, encore est-ce un devoir de les faire entendre.

Il n'y a personne qui ne désire l'émancipation des Grecs, ou du moins il n'y a personne qui osât prendre publiquement le parti de l'oppresseur contre l'opprimé. Cette pudeur est déjà une présomption favorable à la cause que l'on examine.

Mais les publicistes qui ont écrit sur les affaires de la Grèce, sans être toutefois ennemis des Grecs, ont prétendu qu'on ne devait pas se mêler de ces affaires par quatre raisons principales.

1. L'empire turc a été reconnu partie intégrante de l'Europe au congrès de Vienne;

2. Le Grand-Seigneur est le souverain légitime des Grecs, d'où il resulte que les Grecs sont des sujets rebelles;

3. La médiation des puissances à intervenir pourrait élever des difficultés politiques;

4. Il ne convient pas qu'un gouvernement populaire s'établisse à l'orient de l'Europe.

Il faut examiner d'abord les deux premières raisons.

*Première Raison.* L'empire turc a été reconnu partie intégrante de l'Europe au congrès de Vienne.

Le congrès de Vienne aurait donc garanti au Grand-Seigneur l'intégralité de ses états? Quoi! on les aurait assurés même contre la guerre? Les ambassadeurs de la Porte assistaient-ils au congrès? Le grand-visir a-t-il signé au protocole? Le mufti a-t-il promis de protéger le souverain pontife, et le souverain pontife le mufti? On craindrait de s'écarter d'une gravité que le sujet commande, en s'arrêtant à des assertions aussi singulières que peu correctes.

Il y a plus: la Porte serait fort surprise

d'apprendre qu'on s'est avisé de lui garantir quelque chose; ces garanties lui sembleraient une insolence. Le sultan règne de par le Côran et l'épée; c'est déjà douter de ses droits que de les reconnaître; c'est supposer qu'il ne possède pas de sa pleine et entière volonté: dans le régime arbitraire, la loi est le délit ou le crime, selon la légalité plus ou moins prononcée de l'action.

Mais les écrivains qui prétendent que les états du Grand-Seigneur ont été mis sous la sauve garde du congrès de Vienne, se souviennent-ils que les possessions des princes chrétiens, y compris leurs colonies, ont été réellement garanties par les actes de ce congrès? Voient-ils ou cette question, qu'on soulève ici en passant, pourrait conduire? Quand il s'agit des colonies espagnoles, parle-t-on de ce congrès de Vienne, que l'on fait intervenir si bizarrement quand il s'agit de la Grèce?

Qu'il soit permis au moins de réclamer pour les victimes du despotisme musulman, la liberté que l'on se croit en droit de demander pour les sujets de S. M. Catholique. Que l'on s'écarte des articles d'un traité général signé par toutes les parties, afin de procurer ce qu'on pense être un plus grand

bien, à des populations entières, soit; mais alors n' invoquez pas ce même traité, pour maintenir la misère, l'injustice et l'esclavage.

*Seconde raison* : Le Grand-Seigneur est le souverain légitime des Grecs, d' où il resulte que les Grecs sont des sujets rebelles.

D'abord le Grand-Seigneur ne prétend point aux honneurs de la légitimité qu' on veut bien lui décerner, et il en serait extrêmement choqué; ou plutôt il n' élève point des chrétiens au rang de sujets légitimes.

Les sujets légitimes du successeur de Mahomet sont des mahometans. Les Grecs, comme chrétiens, ne sont, ni des sujets légitimes, ni des sujets illegitimes, ce sont des esclaves, *des chiens* faits pour mourir sous le bâton des vrais croyans.

Quant à la nation grecque, que la nation turque n'a point incorporée dans son sein en l'appelant au partage de la communauté civile et politique, elle n'est tenue à aucune des conditions qui lient les sujets aux souverains et les souverains aux sujets. Soumise, dans l'origine, au droit de conquête, elle obtint quelques privilèges du vainqueur en echange d' un tribut qu' elle consentit à payer. Elle a payé, elle a obéi, tant qu'on a respecté ces privilèges; elle a même

encore payé et obéi, après qu'ils ont été violés. Mais lorsqu'enfin on a pendu ses prêtres, et souillé ses temples; lorsqu'on a égorgé, brûlé, noyé des milliers de Grecs; lorsqu'on a livré leurs femmes à la prostitution, emmené et vendu leurs enfans dans les marchés de l'Asie, ce qui restait de sang dans le cœur de tant d' infortunés s' est soulevé. Ces esclaves par force, ont commencé à se défendre avec leurs fers. Le Grec que déjà n'était pas sujet par le droit politique, est devenu libre par le droit de nature; il a secoué le joug sans être rebelle, sans rompre aucun lien légitime, car on n' en avait contracté aucun avec lui. Le musulman et le chrétien en Morée sont deux ennemis qui avaient conclu une trève à certaines conditions; le musulman a violé ces conditions; le chrétien a repris les armes: ils se trouvent l'un et l'autre dans la position où ils étaient quand' ils commencerent le combat, il y a trois-cent-soixante ans.

Il s'agit maintenant de savoir si l'Europe veut et peut arrêter l'effusion du sang. Mais ici se présentent les deux dernières raisons des publicistes:

» La médiation des puissances à intervenir pourrait élever des difficultés politiques:

» Il ne convient pas qu'un gouvernement populaire s'établisse à l'orient de l'Europe.

Ces raisons peuvent être écartées par les faits. La scène politique a bien changé de face depuis le jour où les premiers mouvemens se firent sentir dans la Morée. Le divan et le cabinet de Saint-Pétersbourg ont commencé à renouer leurs anciennes relations; les ospodars ont été nommés; les Turcs ont à-peu-près évacué la Moldavie et la Valachie; et s'il y a encore quelque question pendante à l'égard des principautés, il n'en est pas moins vrai que les affaires de la Grèce ne se compliquent plus avec les affaires de la Russie.

On est donc placé sur un terrein tout nouveau pour négotier, et par la lettre de ses traités, notemment de ceux de Jassy et de Bucharest, la Russie a le droit incontestable de prendre part aux affaires religieuses de la Grèce.

D'un autre côté, l'Europe n'est plus, ni par la nature de ses institutions, ni par les vertus de ses souverains, ni par les lumières des ses cabinets et de ses peuples, dans la position où elle se trouvait lorsqu'elle rêvoit le partage de la Turquie. Un sentiment de justice plus général est entré dans la po-

litique, depuis que les gouvernemens ont augmenté la publicité de leurs actes. Qui songe aujourd'hui à démembrer les états du Grand-Seigneur? Qui pense à la guerre avec la Porte? Qui convoite des terres et des privilèges commerciaux, quand on a déjà trop des terres, et quand l'égalité des droits, et la liberté du commerce, deviennent peu-à-peu le vœu et le code des nations?

Il ne s'agit donc pas, pour obtenir l'indépendance de la Grèce, d'attaquer ensemble la Turquie, et de se battre ensuite pour les depouilles; il s'agit simplement de demander en commun à la Porte de traiter avec les Grecs, de mettre fin à une guerre d'extermination qui afflige la chrétienté, interrompt les relations commerciales, gêne la navigation, oblige les autres à se faire convoyer, et trouble l'ordre général.

Si le divan refusait de prêter l'oreille à des représentations aussi justes, la reconnaissance de l' indépendance de la Grèce par toutes les puissances de l'Europe, pourrait être la conséquence immédiate du refus; par ce seul fait la Grèce serait sauvée, sans qu'on tirât un coup de canon pour elle, et la Porte, tôt ou tard, serait obligée de suivre l'exemple des états chrétiens.

Mais peut-on contester au gouvernement ottoman le droit de souveraineté sur ses états?

Non. La France plus qu'un antre pouvoir, doit respecter son ancien allié, maintenir tout ce qu'il est possible de maintenir des ses traités anterieurs et des ses vieilles relations; mais il faut pourtant se placer avec la Turquie, comme elle se place elle-même avec les autres peuples.

Pour la Turquie les gouvernemens étrangers ne sont que des gouvernemens de fait: elle ne se comprend pas elle-même autrement.

Elle ne reconnaît point le droit politique de l'Europe; elle se gouverne d'après le code des peuples de l'Asie; elle ne fait, par exemple, aucune difficulté d'emprisonner les ambassadeurs des peuples avec lesquels elle commence des hostilités.

Elle ne reconnaît pas notre droit des gens: si le voyageur qui parcourt son empire, est protégé par les mœurs, en général hospitalières, par les préceptes charitables du Côran, il ne l'est pas par les lois.

Dans les transactions commerciales l'individu musulman est sincère, religieux observateur de ses propres conventions: le fisc est arbitraire et faux.

Le droit de guerre chez les Turcs n'est point le droit de guerre chez les chrétiens: il emporte la mort dans la defense, l'esclavage dans la conquête.

Le droit de souveraineté de la Porte ne peut être légitimement réclamé par elle que pour ses provinces musulmanes. Dans ses provinces chrétiennes, là où elle n' a plus la force, là elle a cessé de régner, car la présence des Turcs parmi le Chrétiens n'est pas l' établissement d' une société, mais une simple occupation militaire. *

Mais la Grèce, état indépendant, sera-t-elle d' une consideration aussi importante que la Turquie dans les transactions de l' Europe? pourra-t-elle offrir par sa propre masse, un rempart contre les entreprises d' un pouvoir, quel qu' il soit?

La Turquie est elle un plus ferme boulevard? La facilité de l' attaquer n' est-elle pas demontrée à tous les yeux? On a vu dans ses guerres avec la Russie, on a vu en Egypte quelle est sa force de résistance. Ses milices sont nombreuses et assez braves au premier choc; mais quelques régimens dis-

* Par tout en Grèce où le poste est militaire, les Grecs sont relégués dans une bourgade à part, et separés des Turcs.

ciplinés suffisent pour les disperser. Son artillerie est nulle; sa cavallerie même ne sait pas manœuvrer, et vient se briser contre un bataillon d' infanterie: les fameux mamelouks ont été détruits par une poignée de soldats français. Si telle puissance n' a pas envahi la Turquie, rendons en grâces à la moderation même sur le trône.

Que si l'on veut supposer que la Turquie a été menagée par la crainte prudente que chacun a ressentie d'allumer une guerre générale, n'est-il pas évident que tous les cabinets seraient également attentifs à ne pas laisser succomber la Grèce ? La Grèce aurait bientôt des alliances et des traités, et ne se présenterait pas seule dans l' arène.

Il faut dire plus: la Grèce libre, armée comme les peuples chrétiens, fortifiée, défendue par des ingénieurs et des artilleurs qu' elle emprunterait d' abord de ses voisins, destinée à devenir promptement par son génie une puissance navale; la Grèce malgré son peu d' étendue, couvrirait mieux l' orient de l'Europe que la vaste Turquie, et formerait un contre-poids plus utile dans la balance des nations.

Enfin la séparation de la Grèce de la Turquie ne détruirait pas ce dernier état qui

compterait toujours tant de provinces militaires européennes. On pourrait même soutenir que l'empire turc augmenterait de puissance en se resserrant, en devenant tout musulman, en perdant ces populations chrétiennes placées sur les frontières de la chrétienté, et qu'il est obligé de surveiller et de garder comme on sourveille et comme on garde un ennemi. Les politiques de la Porte prétendent même que le gouvernement ottoman n'aura toute sa force que lorsqu'il sera rentré en Asie. Ils ont peut-être raison.

En dernier lieu, si le divan voulait traiter pour l'affranchissement de la Grèce, il serait possible que celle-ci consentît à payer une subvention plus ou moins considérable: tons les interêts seroient ainsi ménagés.

Toutes choses pesées, le droit de souveraineté ne peut pas être vu du même oeil sous la domination du croissant que sous l'empire de la croix.

La Grèce, déjà à moitié délivrée, déjà politiquement organisée, ayant des flottes, des armées, faisant respecter et reconnoître ses blocus, étant assez forte pour maintenir des traités, contractant des emprunts avec des étrangers, battant monnoie et promul-

guant des lois, est un gouvernement de fait ni plus ni moins que le gouvernement des Osmanlis: son droit politique à l' indépendance; quoique moins ancien, est de même nature que celui de la Turquie; et la Grèce a de plus l' avantage de professer la religion, d' être régie par les principes qui régissent les autres peuples civilisés et chrétiens.

Si ces argumens ont quelque force, reste à examiner les dangers ou les frayeurs que fairait naître l' établissement d' un gouvernement populaire à l' orient de l' Europe.

Les Grecs, qu' aucune puissance n' a pu jusqu' ici secourir pour ne pas compromettre des intérêts plus immédiats, les Grecs qui bâtiront leur liberté de leurs propres mains, ou qui s' enseveliront sous ses débris, les Grecs ont incontestablement le droit de choisir la forme de leur existence politique. Il faudrait avoir partagé leurs perils pour se permettre de se mêler des leurs lois. Il y a trop d' équité, trop de connoissances, trop d' élévation de sentimens, trop de magnanimité dans les hautes influences sociales, pour craindre qu'on entrave jamais l'indépendance d' un peuple qui l' a conquise au prix de son sang. Mais si l' on pouvoit,

d'après les faits, hasarder un jugement sur la Grèce; si les divisions dont elle a été travaillée pouvaient donner une idée assez juste de son esprit national; si sa forte tendance religieuse, si la prépondérance de son clergé expliquaient le secret des ses mœurs; si l'histoire enfin qui nous montre les peuples de l'Attique et du Péloponese sortant, après plus de mille ans, du double esclavage du Bas-Empire et du fanatisme musulman, si cette histoire pouvait fournir quelque base solide à des conjectures, on serait porté à croire que la Grèce excepté les îles, inclinerait plutôt à une constitution monarchique qu'à une constitution républicaine.

Les droits de tous les citoyens sont aussi bien conservés (particulièrement chez un vieux peuple) dans une monarchie constitutionnelle que dans un état démocratique. Si les passions avaient été moins pressées, peut être aujourd'hui de grandes monarchies représentatives s'éleveraient-elles dans les Amériques espagnoles d'accord avec la légitimité. Les besoins de la civilisation auraient été satisfaits, une liberté nécessaire aurait été établie, sans que l'avenir des antiques royaumes de l'Europe eut été menacé par l'existence de tout un monde républicain.

La plus grande découverte politique du dernier siècle, découverte à laquelle les hommes d'état ne font pas assez d'attention, c'est la création d'une *république représentative*, telle que celle des Etats-Unis. La formation de cette république résout le problême que l'on croyait insoluble, savoir: la possibilité pour plusieurs millions d'hommes d'exister en société sous des institutions populaires.

Si l'on n'opposait pas, dans les états qui se forment ou se régénèrent, des monarchies représentatives à des républiques représentatives; si l'on prétendait reculer dans le passé, combattre, en ennemie, la raison humaine, avant un siècle, peut-être, toute l'Europe serait républicaine ou tombée sous le despotisme militaire.

Quoiqu'il en soit, il est assez vraisemblable qu'une forme monarchique, adoptée par les Grecs, dissiperait toutes les frayeurs, à moins toutefois que les monarchies constitutionnelles ne fussent elles-mêmes suspectes. Il serait malheureux pour les couronnes que le port fût regardé comme l'écueil: espérons qu'une méprise aussi funeste n'est le partage d'aucun esprit éclairé.

Une médiation qui se réduirait à demander de la Turquie pour la Grèce une sorte

d'existence semblable à celle de la Valachie et de la Moldavie, toute salutaire qu'elle eût été il y a deux ans, pourrait bien être aujourd'hui insuffisante. La révolution parait désormais trop avancée: les Grecs semblent au moment de chasser les Turcs ou d'être exterminés par eux.

Une politique ferme, grande et désintéressée, peut arrêter tant des massacres, donner une nouvelle nation au monde, et rendre la Grèce à la terre.

On a parlé sans passion, sans préjugé, sans illusion, avec calme, réserve et mesure, d'un sujet dont on est profondement touché. On croit mieux servir ainsi la cause des Grecs que par des déclamations; un problème politique, qui n'en était pas un, mais qu'on s'est plu à couvrir de nuages, se resout en quelques mots:

Les Grecs sont-ils des rebelles et de révolutionnaires? Non.

Forment-ils un peuple avec lequel on puisse traiter? Oui.

Ont-ils les conditions sociales voulues par le droit politique, pour être reconnus des autres nations? Oui.

Est-il possible de les délivrer sans troubler le monde, sans se diviser, sans prendre

les armes, sans mettre même en danger l'existence de la Turquie? Oui, et cela dans trois mois, par une seule dépêche collective souscrite des grandes puissances de l'Europe, ou par des dépêches simultanées exprimant le même vœu.

Ce sont là de ces pièces diplomatiques, qu'on aimerait à signer de son sang.

Et l'on a raisonné dans un esprit de conciliation, dans le sens et dans l'espoir d'une harmonie complète entre les puissances; car, dans la rigoureuse vérité, une attente générale entre les cabinets n'est pas même nécessaire pour l'émancipation des Grecs: une seule puissance qui reconnaîtrait leur indépendance, opérerait cette émancipation. Toute bonne intelligence cesserait-elle entre cette puissance et les diverses cours? A-t-on rompu toutes les relations amicales avec l'Angleterre, lorsqu'elle a suivi pour les colonies espagnoles le plan que l'on indique ici pour la Grèce? Et pourtant quelle différence, sous tous les rapports, dans la question!

La Grèce sort héroïquement de ces cendres: pour assurer son triomphe elle n'a besoin que d'un regard de bienveillance des princes chrétiens. On n'accusera plus son courage, comme on se plaît encore à calom-

nier sa bonne-foi. Qu'on lise dans le récit de quelques soldats français qui se connaissent en valeur, qu'on lise le récit de ces combats dans lesquels ils ont eux-mêmes versé leurs sang, et l'on reconnaîtra que les hommes qui habitent la Grèce sont dignes de fouler cette terre illustre. Les Canaris, les Miaoulis, auraient été reconnus pour véritables Grecs à Mycale et à Salamine.

La France, qui a laissé tant des grands souvenirs en Orient, qui vit ses soldats régner en Egypte, à Jérusalem, à Constantinople, à Athène; la France fille aînée de la Grèce par le courage, le génie et les arts, contemplerait avec joie la liberté de ce noble et malheureux pays, et se croiserait pieusement pour elle. Si la philanthropie élève la voix en faveur de l'humanité, si le monde savant comme le monde politique aspirent à voir renaître la mère des sciences et des lois, la religion demande aussi ses autels dans la cité où saint Paul prêcha le Dieu inconnu.

Quel honneur pour la restauration d'attacher son époque à celle de l'affranchissement de la patrie de tant de grands hommes! Qu'il serait beau de voir les fils de saint Louis, à peine rétablis sur leurs trônes, devenir à la fois les libérateurs des rois et des peuples opprimés!

Tout est bien dans les affaires humaines, quand les gouvernemens se mettent à la tête des peuples, et les devancent dans la carrière que ces peuples sont appelés à parcourir.

Tout est mal dans les affaires humaines, quand les gouvernemens se laissent traîner par les peuples, et résistent aux progrès comme aux besoins de la civilisation croissante. Les lumières étant alors déplacées, l'intelligence supérieure se trouvant dans celui qui obéit au lieu d'être dans celui qui commande, il y a perturbation dans l'état.

Nous simples particuliers, redoublons de zèle pour le sort des Grecs; protestons en leur faveur à la face du monde; combattons pour eux; recueillons dans nos foyers leurs enfans exilés, après avoir trouvé l'hospitalité dans leurs ruines.

En attendant des jours plus prospères, nous recevons et nous sollicitons à la fois de la munificence publique, ce qu'elle nous adresse de tous côtés, pour nos illustres suppliants. Nous remercions cette généreuse et brillante jeunesse qui lève un tribut sur ses plaisirs, pour secourir le malheur. Nous savons ce qu'elle vaut cette jeunesse française! Que ne pourrait-on point faire avec elle,

en lui parlant son langage, en la dirigeant, sans l'arrêter, sur le penchant de son génie; toujours prête à se sacrifier; toujours prête à faire dire à quelque nouveau Périclès: « L'année a perdu son printems! »

Nous voulons aussi témoigner notre gratitude à ces officiers de toutes armes qui viennent nous offrir leur expérience, leur bras et leur vie. Telle est la puissance du courage et du talent, que quelques hommes peuvent seuls faire pencher la victoire du côté de la justice, ou donner le tems, en arrêtant la mauvaise fortune, d'arriver à une médiation que tous les intérêts doivent désirer.

Quelles que soient les determinations de la politique, la cause des Grecs est devenue la cause populaire. Les noms immortels de Sparte et d'Athènes semblent avoir touché le monde entier: dans toutes les parties de l'Europe il s'est formé des sociétés pour secourir les Hellènes; leurs malheurs et leur vaillance ont rattaché tous les cœurs à leur liberté. Des vœux et des offrandes leur arrivent jusque des rivages de l'Inde, jusque du fond des déserts de l'Amérique: cette reconnaissance du genre humain met le sceau à la gloire de la Grèce.

FIN.

Puisque les Turcs trouvent des apologistes, et qu'on nie l'oppression dans laquelle ils tenaient la Grèce, on croit devoir réimprimer ici un fragment de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. Le lecteur est seulement prié de se souvenir de l'époque où ces pages ont été écrites: il n'était pas question des troubles de la Grèce (troubles que personne alors ne pouvait prévoir), et Buonaparte régnait sur la France. On retrouvera dans ce passage les mêmes sentimens qui animent l'auteur aujourd'hui.

« Nous rendîmes les chevaux au guide: « nous descendîmes dans le bateau que ma- « nœuvraient trois mariniers. Ils déployèrent « notre voile, et, favorisés d'un vent du mi- « di, nous cinglâmes vers le cap Sunium. « Je ne sais si nous partions de la baie qui, « selon M.r Fauvel, porte le nom d'Anaviso; « mais je ne vis point les ruines des neuf « tours Enneapyrgies, où Wheler se reposa « en venant du cap Sunium. L'Azinie des « anciens devait être à-peu-près dans cet en- « droit. Vers les six-heures du soir nous pas- « sâmes en dedans de l'île aux Ânes, autre- « fois l'île de Patrocle; et au coucher du

« soleil nous entrâmes au port de Sunium:
« c'est une crique abritée par le rocher qui
« soutient les ruines du temple. Nous sau-
« tâmes à terre, et je montai sur le cap.

« Les Grecs n'excellaient pas moins dans
« le choix des sites de leurs édifices, que
« dans l'architecture de ces édifices mêmes.
« La plupart des promontoires du Pélopo-
« nèse, de l'Attique, de l'Ionie et des îles
« de l'Archipel, étaient marqués par des
« temples, des trophées ou des tombeaux.
« Ces monumens, environnés de bois et de
« rochers, vus dans tous les accidens de la
« lumière, tantôt au milieu des nuages et
« de la foudre, tantôt éclairés par la lune,
« par le soleil couchant, par l'aurore, de-
« vaient rendre les côtes de la Grèce d'une
« incomparable beauté: la terre ainsi déco-
« rée se présentait aux yeux du nautonier
« sous les traits de la vieille Cybèle qui, cou-
« ronnée de tours et assise au bord du riva-
« ge, commandait à Neptune son fils de ré-
« pandre ses flots à ses pieds.

.......................................

« Comme le vent était tombé, il nous
« fallait attendre pour partir une nouvelle
« brise. Nos matelots se jetterent au fond
« de leur barque, et s'endormirent. Joseph

« et le jeune Grec demeurèrent avec moi. « Après avoir mangé et parlé pendant quel- « que tems, ils s'étendirent à terre, et s'en- « dormirent à leur tour. Je m'enveloppai « la tête dans mon manteau pour me ga- « rantir de la rosée, et, le dos appuyé con- « tre une colonne, je restai seul éveillé à « contempler le ciel et la mer.

« Au plus beau coucher du soleil avait » succédé la plus belle nuit. Le firmament, « répété dans les vagues, avait l'air de re- « poser au fond de la mer. L'étoile du soir, « ma compagne assidue pendant mon voyage, « était prête à disparaître sous l'horizon; on « ne l'apercevait plus que par de longs « rayons qu'elle laissait de tems en tems des- « cendre sur les flots comme une lumière « qui s'éteint. Par intervalles, des brises pas- « sagères troublaient dans la mer l'image du « ciel, agitaient les constellations, et venaient « expirer parmi les colonnes du temple avec « un faible murmure.

« Toutefois ce spectacle était triste, lors- « que je venais à songer que je le contem- « plais du milieu des ruines. Autour de moi « étaient des tombeaux, le silence, la des- « truction, la mort, ou quelques matelots « grecs qui dormaient sans soucis et sans

« songes, sur les débris de la Grèce. J'allais
« quitter pour jamais cette terre sacrée:
« l'esprit rempli de sa grandeur passée et de
« son abaissement actuel, je me retraçais le
« tableau qui venait d'affliger mes yeux.

» Je ne suis point un de ces intrépides
« admirateurs de l'antiquité qu'un vers d'Ho-
« mère console de tout. Je n'ai jamais pu
« comprendre le sentiment exprimé par Lu-
« crèce:

Suave mari magno, turbantibus aequora ventis,
E terra magnum alterius spectare laborem.

« Loin d'aimer à contempler du rivage
« le naufrage des autres, je souffre quand je
« vois souffrir des hommes: les Muses n'ont
« alors sur moi aucun pouvoir, si ce n'est
« celle qui attire la pitié sur le malheur.
« A Dieu ne plaise que je tombe aujourd'hui
« dans ces déclamations qui ont fait tant de
« mal à notre patrie; mais si j'avais jamais
« pensé, avec des hommes dont je respecte
« d'ailleur le caractère et les talens, *que le*
« *gouvernement absolu est le meilleur de*
« *tous les gouvernemens*, quelques mois de
« séjour en Turquie m'auraient bien guéri
« de cette opinion.

« Les voyageurs qui se contentent de par-
« courir l'Europe civilisée sont bien heu-

« reux: ils ne s'enfoncent point dans ces « pays jadis célèbres, où le cœur est flétri « à chaque pas, où des ruines vivantes dé« tournent à chaque instant votre attention « des ruines de marbre et de pierre. En « vain, dans la Grèce, on veut se livrer aux « illusions: la triste vérité vous poursuit. « Des loges de boue desséchée, plus propres « à servir de retraite à des animaux qu'à « des hommes; des femmes et des enfans « en haillons, fuyant à l'approche de l'étran« ger et du janissaire; les chèvres même ef« frayées, se dispersant dans la montagne, « et les chiens restant seuls pour vous re« cevoir avec des hurlemens: voilà le spec« tacle qui vous arrache au charme des « souvenirs.

« Le Péloponèse est désert: depuis la « guerre des Russes, le joug des Turcs s'est « appesanti sur les Moraïtes: les Albanais « ont massacré une partie de la population. « On ne voit que des villages détruits par « le fer et par le feu: dans les villes, comme « à Misitra, des fauxbourgs entiers sont aban« donués; j'ai fait souvent quinze lieues dans « les campagnes sans rencontrer une seule « habitation. Des criantes avanies, des outra« ges de toutes les espèces achèvent de dé-

« truire de toutes parts l'agriculture et la « vie: chasser un paysan grec de sa cabane, « s'emparer de sa femme et de ses enfans, « le tuer sous le plus léger prétexte, est un « jeu pour le moindre Aga du plus petit « village. Parvenu au dernier degré du mal- « heur, le Moraïte s' arrache de son pays, « et va chercher en Asie un sort moins ri- « goureux. Vain espoir! il ne peut fuir sa « destinée: il retrouve des cadis et des pa- « cha jusque dans les sables du Jourdain « et dans les déserts de Palmyre!

« L'Attique, avec un peu moins de mi- « sère, n'offre pas moins de servitude. Athène « est sous la protection immédiate du chef « des eunuques noirs du sérail. Un disdar, « ou commandant, représente le monstre « protecteur auprès du peuple de Solon. Ce « disdar habite la citadelle remplie des chefs- « d'œuvre de Phidias et d'Ictinus, sans de- « mander quel peuple a laissé ces débris, « sans daigner sortir de la masure qu'il s'est « bâtie sur les ruines des monumens de Pé- « riclès: quelquefois seulement le tyran au- « tomate se traîne à la porte de sa tanière: « assis les jambes croisées sur un sale tapis, « tandis que la fumée de sa pipe monte à « travers les colonnes du temple de Miner-

« ve, il promene stupidement ses regards sur
« les rives de Salamine et sur la mer d'Epi-
« daure.

« On dirait que la Grèce elle-même a
« voulu annoncer, par son deuil, le malheur
« de ses enfans. En général, le pays est in-
« culte, le sol nu, monotone, sauvage, et
« d'une couleur jaune et flétrie. Il n'y a
« point de fleuves proprement dits, mais de
« petites rivières, et des torrens qui sont à
« sec pendant l'été. On n'aperçoit point on
« presque point de fermes dans les champs;
« on ne voit point de laboureurs; on ne
« rencontre point de charrettes et d'attela-
« ges de bœufs. Rien n'est triste comme de
« ne pouvoir jamais découvrir la marque
« d'une roue moderne, là où vous apercevez
« encore, dans le rocher, la trace des roues
« antiques. Quelques paysans en tuniques,
« la tête couverte d'une calotte rouge, comme
« les galériens de Marseille, vous donnent
« en passant un triste *kali spera* (bon soir).
« Ils chassent devant eux des ânes et de pe-
« tits chevaux, les crins déchevelés, qui leur
« suffisent pour porter leur mince équipage
« champêtre, ou le produit de leur vigne.
« Bordez cette terre devastée d'une mer
« presqu'aussi solitaire; placez sur la pente

« d'un rocher une vedette délabrée, un cou-
« vent abandonné; qu'un minaret s'élève du
« sein de la solitude pour annoncer l'escla-
« vage; qu'un troupeau de chèvres ou de
« moutons passe sur un cap parmi des co-
« lonnes en ruines, que le turban d'un voya-
« geur turc mette en fuite les chevriers, et
« rende le chemin plus désert; et vous au-
« rez une idée assez juste du tableau que
« présente la Grèce ».